

TERMES DE REFERENCE

Thème du séminaire : « la Femme ivoirienne dans le processus de réconciliation et de paix ».

Objectifs du séminaire

Objectif général

Amener la femme ivoirienne à prendre une part active au processus de réconciliation et de paix.

Objectifs spécifiques

- Informer, former et sensibiliser les femmes pour qu'elles s'approprient l'accord de OUAGADOUGOU et en fassent la promotion.
- Créer un cadre de rencontres, d'échanges et d'actions communes pour les femmes.
- Identifier les voies et moyens pour la sensibilisation des femmes à la réconciliation et à la paix.

Résultats attendus

- Les femmes se sont appropriées l'accord de OUAGADOUGOU et sont disposées à en faire la promotion.
- Un cadre de rencontres, d'échanges et d'actions communes est créé pour les femmes.
- Les voies et moyens pour la sensibilisation des femmes à la réconciliation et à la paix sont identifiés.

Participants :

- Les femmes Forces Nouvelles (20)
- Les représentantes des femmes des partis politiques (02 par parti)

- Les représentantes des femmes des organisations de la société civile (02 par organisation).
- Le Ministère de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions (12 personnes).

Méthodologie

- Séances plénières :
 - Exposés suivis d'échanges
 - Exposés de groupes et mise en commun
 - Synthèses
- Travaux de groupes (ateliers) sur des sous-thèmes ou tâches précises.
- Méthode participative.

Thèmes des exposés en séances plénières

Exposé N°1 : L'accord de OUAGADOUGOU (par le Ministre de l'artisanat, monsieur Konaté SIDIKI)

Exposé N°2 : la réconciliation et la culture de la paix : concepts de base et méthodologie (par le Ministre de la Réconciliation Nationale).

Exposé N° 3 : alliances inter-ethniques, parenté à plaisanterie et maintien de la paix (par Dr KOUAME N'guessan IES-Université de Cocody).

Travail en groupes (ateliers) : 4 groupes sur les tâches et sous-thèmes suivants :

1. Contributions et/ou questions relatives aux exposés 1, 2 et 3
2. le contenu du message de réconciliation à adresser aux femmes selon les zones (ex zones Forces Nouvelles ou ex zones gouvernementales).
3. les erreurs à éviter dans les actions de sensibilisation

4. les questions particulières et les réponses appropriées.
5. Le mouvement des Femmes Ivoiriennes pour la réconciliation et la paix : modalités des rencontres, actions à mener à court et moyen terme.

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République et sous le parrainage de Monsieur SORO Kigbafori Guillaume, Premier Ministre, il s'est tenu les 21 et 22 Septembre 2007 à Gagnoa un séminaire organisé par le Ministère de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions en collaboration avec les Ministères de l'Intérieur, de la Solidarité et des Victimes de Guerre, de la Famille et des Affaires Sociales et de la Reconstruction et de la Réinsertion.

Le thème était : « **la femme ivoirienne dans le processus de réconciliation et de paix** ».

Le Séminaire était placé sous la présidence effective du Professeur Sébastien DANO Djédjé, Ministre de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions, de Monsieur KONATE Sidiki, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat représentant le Premier Ministre et de Madame Fatoumata Hamza BAMBA, Ministre de la Reconstruction et de la Réinsertion.

Le séminaire a vu la participation d'environ cent vingt (120) personnes d'origines diverses :

- Partis politiques,
- Société civile,
- Forces Nouvelles,
- Ministères.

L'objectif principal du séminaire était d'amener la femme ivoirienne à prendre une part active au processus de réconciliation et de paix.

La matinée de la première journée a été marquée par la cérémonie solennelle d'ouverture à la place Laurent GBAGBO.

Les allocutions ont été successivement prononcées par :

- Monsieur MOHIRO Nioulé René, Préfet de Région,
- Madame la Ministre Fatoumata Hamza BAMBA,
- Monsieur le Ministre Sébastien DANO Djédjé,
- Monsieur le Ministre KONATE Sidiki.

Tous ont mis l'accent sur l'opportunité et la nécessité d'impliquer les femmes de Côte d'Ivoire dans le processus de réconciliation et de paix en cours.

L'après-midi a été consacré à trois (03) exposés thématiques en plénière portant sur :

1. L'Accord de OUAGADOUGOU par le Ministre KONATE Sidiki,

2. La réconciliation et la culture de la paix : concepts de base et méthodologie par le Ministre Sébastien DANO Djédjé,
3. La parenté à plaisanterie, alliances inter-ethniques et maintien de la paix en Côte d'Ivoire par le Professeur KOUAME N'Guessan de l'Université de Cocody.

Il est à retenir du premier exposé que l'Accord de OUAGADOUGOU a été librement consenti par les deux parties belligérantes et approuvé par l'ensemble des acteurs de la classe politique ivoirienne.

Le Ministre KONATE Sidiki a en outre, indiqué que les questions cruciales pour la sortie de crise, ont été traitées sans faux-fuyant dans cet accord.

Dans le deuxième exposé, le Ministre Sébastien DANO Djédjé a indiqué la méthode de sensibilisation à la réconciliation, non sans avoir défini les concepts de base. Il a par ailleurs, relevé que la méthode ivoirienne tire son originalité dans l'adoption de la loi d'amnistie qui s'est faite sans repentance préalable.

Le Professeur KOUAME N'Guessan, dans le troisième exposé, a montré l'importance de la parenté à plaisanterie et l'alliance inter-ethnique dans la consolidation de la paix. Pour le conférencier, l'effondrement de cette valeur socioculturelle pourrait expliquer en partie la crise que nous vivons. Sa réhabilitation pourrait pacifier les relations intra et inter-communautaires.

Des échanges qui ont suivi, il en est résulté la nécessité d'informer et de former les femmes afin que, s'étant appropriées l'Accord de OUAGADOUGOU, elles puissent en faire la vulgarisation de façon efficiente.

Au cours de la deuxième journée, quatre (04) commissions ont été constituées en vue de réfléchir sur les modalités pratiques de l'implication des femmes dans le processus de paix.

Plus spécifiquement, les participantes ont toutes ensemble, enrichi les différents exposés, élaboré les messages spécifiques à chaque zone et adopté le principe de la création d'un mouvement des femmes pour la consolidation de l'unité et la cohésion nationales.

Les principales recommandations du séminaire, validées en plénière, sont les suivantes :

1. la formation des femmes aux méthodes et techniques de sensibilisation à la réconciliation.
2. l'organisation de rencontres avec le Président de la République, le Premier Ministre et les ministères techniques avant les missions de terrain.
3. l'implication des femmes dans la mise en œuvre des programmes spécifiques de sortie de crise issus de l'accord de OUAGADOUGOU.

4. la traduction en termes simples, accessibles et en langue nationales de l'accord de OUAGADOUGOU.
5. une synergie d'action des différents ministères impliqués dans le processus de réconciliation et de paix.
6. la production et la promotion d'un hymne des femmes à la paix.
7. la vulgarisation des alliances inter-ethniques.

Fait à Gagnoa, le 22 Septembre 2007

Le Séminaire